

Loi anti-inflation

[Traduction]

M. Goodale: Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

* * *

LA LOI ANTI-INFLATION

PÉTITION VISANT À METTRE FIN AUX CONTRÔLES LE 30 JUIN 1977

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 16 juin, de la motion de M. Stevens:

Que l'application de la loi anti-inflation, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-1975-1976, modifiée par le chapitre 98, Statuts du Canada 1974-1975-1976, cesse le trentième jour de juin 1977.

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais parler pendant quelques minutes cet après-midi de la motion présentée par le député de York-Simcoe (M. Stevens), qui a été discutée hier. Certaines choses doivent être dites sans détours en cette deuxième journée du débat. Tout d'abord, nous commençons à en avoir assez, de ce côté-ci de la Chambre, de nous entendre dire que nous n'avons pas de politique à l'égard des problèmes économiques du pays ni de ce qu'il faut faire au sujet des contrôles. Nous en avons une, et depuis longtemps même. Si, à l'époque, c'est-à-dire il y a trois ou quatre ans, la Chambre avait accepté non seulement ce principe mais également les positions que nous avons adoptées, nous ne serions pas dans le pétrin où nous nous trouvons aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: J'aimerais ajouter une chose, monsieur l'Orateur. Il est un fait que lorsque le député de Halifax (M. Stanfield) était à la tête de notre parti, nous avons eu le courage de dire aux Canadiens ce qu'aucun autre parti de la Chambre n'avait le courage de leur dire. Nous avons été les premiers à dire qu'il fallait faire quelque chose pour enrayer la psychose inflationniste et si nous étions intervenus au moment où nous le demandions, il y a longtemps que les contrôles seraient levés.

J'ai déjà déclaré à la Chambre, et je vais apparemment le répéter, qu'il n'y a pas eu dans notre histoire récente pire exemple de malhonnêteté délibérée que la campagne électorale de 1974 où le gouvernement, qui avait déjà mis sur pied son propre programme d'urgence, a mené toute sa campagne en faisant croire, en particulier au monde ouvrier, qu'il n'adopterait pas de programme de réglementation. Nous avons fait ces propositions en 1973 et avons mené notre campagne en 1974 en sachant parfaitement que tous les secteurs de la société n'étaient pas de notre côté. Nous savions que nous engagions une lutte contre l'opinion publique, mais nous étions prêts à nous battre car il était temps que les hommes politiques aient le courage de faire valoir leurs idées et de convaincre le public de les adopter, au lieu de simplement attendre que celui-ci décide de lui-même.

Pour se défendre de pas pouvoir trouver de solution,—on ignore s'il veut lever les contrôles, ou les maintenir pendant longtemps ou en permanence,—le ministre des Finances (M. Macdonald) a dit en fait hier soir: «Vous ne pouvez m'atta-

quer; d'après les sondages au Canada, le public ne veut pas qu'on mette fin au programme de contrôle». Je me suis écrié alors: Prenez-vous donc des décisions économiques en sondant l'opinion du public pour savoir ce qu'il veut ou ce qu'il ne veut pas?»

Le public en a plus qu'assez de ce gouvernement et de ces politiciens qui ont oublié que l'obligation fondamentale d'un politicien au Canada, c'est de savoir décider ce qu'il faut faire pour persuader ensuite le public de le suivre et non pas l'inverse. Je le répète, j'en ai assez d'entendre les députés de l'autre côté de la Chambre, que ce soit le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances ou tous ceux qui occupent les banquettes ministérielles, nous demander ce que nous ferions. On les voit ici se tordre les poignets nous demandant ce que nous ferions à leur place. Nous le leur avons dit il y a déjà plusieurs mois et nous le leur répétons.

Les députés sourient, mais peut-être est-ce l'une des dernières occasions qu'ils auront de sourire. Ils se trouvent à présent coincés. S'ils ne veulent pas accepter notre avis, qu'ils le disent. Mais il faudra qu'ils aillent jusqu'au bout et qu'ils nous disent ce qu'ils vont faire à leur tour. Voici 20 mois que le gouvernement oscille. Tout d'abord, il s'est lancé dans le programme du mauvais pied; ensuite, au lieu d'imposer un gel qui aurait touché chacun de la même manière, il a semé la pire des confusions sans même s'entendre sur une ligne à adopter. Et à présent, le voilà qui se demande pourquoi il a maille à partir avec les travailleurs canadiens. Mais c'est que les travailleurs pensent tout bonnement que le gouvernement les a trahis. Nous pouvons très bien dire au gouvernement ce que nous ferions. Qu'il ne vienne pas nous accuser de ne pas avoir d'idées; nous savons ce que nous ferions et nous le lui avons fait savoir sans détour. C'est au gouvernement de réagir. C'est d'ailleurs le but du présent débat.

Mon parti a rendu un grand service au pays en présentant la motion à l'étude parce que le pays ignore tout des intentions du gouvernement à l'égard de la période de décontrôle. En toute sincérité, je demande au gouvernement de ne pas laisser le pays dans le doute plus longtemps, car le doute et l'incertitude posent autant de problèmes qu'en ont posé les menaces inflationnistes il y a quelques années. Inutile de rappeler à la Chambre qu'il y a environ un million de chômeurs au pays. Le gouvernement le sait sans nul doute. Bien des députés d'en face comprennent comme nous que pour régler le problème du chômage, il faut relancer l'économie, stimuler la productivité et créer un climat tel que le secteur privé puisse faire des projets d'expansion, obtenir du matériel nouveau, ce qu'il ne peut faire s'il ignore les projets du gouvernement.

Cela étant, je dis au gouvernement qu'il a l'obligation urgente de dire à la Chambre, de façon directe, sans ménagement, ce qu'il compte faire. Je ne veux plus entendre dire par aucun député ministériel—ni par les media—que nous ne pouvons demander au gouvernement ce qu'il compte faire à moins de soumettre un plan nous-mêmes. Monsieur l'Orateur, nous avons déjà dressé un plan, mais d'après le discours que le ministre des Finances a fait hier soir, le gouvernement ne veut pas l'accepter. Le ministre des Finances n'a rien dit.